

I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 23, Number 3, 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703048ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703048ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Tessier, M. (1992). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 23(3), 607–627. <https://doi.org/10.7202/703048ar>

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER*

I - Les relations extérieures du Canada

(avril-juin 1992)

A — Aperçu général

Le Canada, apprenait-on au cours du trimestre, est prêt à «mettre fin à tous ses programmes de coopération économique, y compris ses programmes d'aide et ses programmes de préférences tarifaires, avec tout pays qui affaiblirait le Traité (de non-prolifération nucléaire) que ce soit par les gestes qu'il pose ou par son inaction»¹. Cette résolution était prise le 21 mai par le Premier ministre canadien lors d'un discours prononcé à Baltimore, au Maryland. M. Mulroney plaidait aussi en faveur d'un renforcement de l'Agence internationale de l'Énergie atomique, d'un contrôle accru sur l'exportation des technologies nucléaires militaires et d'une consolidation du Traité de non-prolifération. Il se montrait également disposé à aider financièrement la création de centres scientifiques internationaux dans les pays de l'ancienne Union soviétique pour éviter un drainage de compétences nucléaires vers des pays mal intentionnés.

Cette préoccupation pour les questions de sécurité n'était pas un fait isolé de ce trimestre. Le contenu de la visite de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures en Europe témoigne aussi de la préoccupation du gouvernement canadien dans ce domaine et dans celui des opérations de maintien de la paix. La teneur des propos du Premier ministre canadien lors de sa rencontre avec le Secrétaire général des Nations Unies en est un autre exemple.

* *Documentaliste au Centre québécois de relations internationales.*

1. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 21 mai 1992; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 23 mai 1992, p. A4.

Enfin, retenons dans l'actualité de ce trimestre la tenue de la Conférence de Rio consacrée à l'environnement et au développement, la persistance des conflits politiques et armés en Bosnie-Herzégovine ainsi qu'en Haïti et l'éclatement de troubles au Pérou et en Thaïlande, des événements qui réclamaient tous l'attention du Canada.

B – Les politiques de défense

1 – L'OTAN

Les relations du Canada avec l'OTAN continuaient d'être plus tendues ce trimestre alors que des ministres ou des parlementaires de pays membres de l'Alliance atlantique qui se réunissent fréquemment à cette période de l'année ne manquaient pas de soulever à ces tribunes la question du retrait des troupes canadiennes d'Europe. Le ministre canadien de la Défense, M. Marcel Masse, réitérait la fermeté de la position du Canada en avril lors d'un entretien à Bruxelles avec le Secrétaire général de l'OTAN², et la ministre associée de la Défense, Mme Mary Collins, se faisait l'écho de ces propos en mai lors d'une réunion de l'OTAN en Alberta³. A ces occasions, de même qu'à une réunion à Lisbonne, certains pays dont les États-Unis, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, le Luxembourg et la Turquie, laissaient apparaître leur désaccord et ils tentaient de parvenir à un compromis en proposant une présence symbolique de 300 à 500 soldats, accommodement qui restait sans réponse⁴.

En juin, à Oslo, lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN et du Conseil de coopération de l'Atlantique Nord, le problème du retrait canadien était occulté par les questions des forces conventionnelles et de l'élargissement des compétences de l'OTAN. En effet, la réunion d'Oslo était plutôt marquée par les échanges entre Français et Américains sur les modalités d'intervention de l'OTAN dans d'éventuelles opérations de maintien de la paix. Le communiqué final ralliait toutes les parties autour d'une déclaration stipulant le soutien «au cas par cas des activités de maintien de la paix entreprises sous la responsabilité de la CSCE, y compris en mettant à sa disposition les ressources et les compétences de l'Alliance»⁵. Une autre annonce importante était faite à Oslo alors que les pays de l'OTAN, dont le Canada, les États de la CEI et les anciens membres du Pacte de Varsovie, signaient un document qui permettra l'entrée en vigueur du Traité sur les forces conventionnelles conclu à Paris en 1990. Ainsi, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus,

2. Denise CLAVELOUX, *Le Devoir*, 2 avril 1992, p. A2; *The Ottawa Citizen*, 2 avril 1992, p. A12; *Halifax Daily News*, 2 avril 1992, p. 19.

3. *La Presse*, 19 mai 1992, p. E8; *Le Devoir*, 19 mai 1992, p. 2; *The Ottawa Citizen*, 19 mai 1992, p. A4.

4. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 9 avril 1992, p. A3

5. *Le Monde*, 6 juin 1992, p.4; *La Presse*, 5 juin 1992, p. A1; *Le Devoir*, 5 juin 1992, p. A7; *The Globe and Mail*, 5 juin 1992, p. A8.

le Kazakhstan, la Géorgie, la Moldavie, la Russie et l'Ukraine, pays concernés par les mesures de désarmement de ce traité, font leurs obligations souscrites par l'ancienne URSS et affirment leur intention de procéder à une ratification avant le Sommet d'Helsinki, le 9 juillet 1992⁶.

2 – La fermeture de bases canadiennes

Le comité chargé d'examiner la question controversée de la fermeture de bases militaires au Canada remettait son rapport au début de juin. Rappelant d'abord que cette décision doit être fondée sur les raisons de sécurité et non de développement régional, le comité suggère ensuite une série d'étapes menant à l'établissement de la liste et du nombre des bases superflues. Cette liste sera définitive ou devra être rejetée dans sa totalité. Soulignons qu'en raison de la longueur du processus de sélection suggéré, une décision finale à ce sujet ne pourra être prise avant la tenue des prochaines élections fédérales⁷.

3 – Visites à caractère militaire

Plusieurs visites reliées au domaine militaire avaient lieu au cours du trimestre. D'abord, en avril, le Premier ministre canadien assistait en France aux cérémonies marquant le 75^e anniversaire de la prise de la crête de Vimy et le 50^e anniversaire du raid de Dieppe⁸. Toujours en avril, neuf Canadiens se rendaient en Ukraine pour aider à la formation du personnel chargé de la vérification du contrôle des armements tel que convenu dans le Traité sur les forces conventionnelles⁹. En mai, c'est le ministre français de la Défense qui séjournait au Canada pour des entretiens bilatéraux au cours desquels était signé un protocole d'entente sur l'élargissement des échanges entre militaires français et canadiens¹⁰. Enfin, du 31 mai au 3 juin, le Chef de l'état-major de la Défense, le Général John de Chastelain, était reçu en Roumanie pour discuter de coopération dans le domaine de la défense¹¹.

C — Les politiques économiques et commerciales

Les négociations concernant l'Accord de libre-échange nord-américain se poursuivaient encore au même rythme soutenu mais entraient, selon les dires

6. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 115*, 5 juin 1992; *Le Monde*, 7-8 juin 1992, p. 6; *Le Devoir*, 6 juin 1992, p. A7; *The Globe and Mail*, 6 juin 1992, pp. A1 et A2.
7. Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 2 juin 1992, p. A4; *The Ottawa Citizen*, 3 juin 1992, p. A12; Jeffrey SIMPSON, *The Globe and Mail*, 4 juin 1992, p. A18.
8. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 25 mars 1992, *Discours*, 9 avril 1992 et *Discours*, 10 avril 1992; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 10 avril 1992, p. A5; Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 10 avril 1992, p. A2.
9. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 19/92*, 6 avril 1992.
10. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 27/92*, 13 mai 1992 et *Communiqué no 28/92*, 14 mai 1992; Pierre ROBERGE, *Le Devoir*, 16 mai 1992, p. A2.
11. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 32/92*, 28 mai 1992.

du négociateur en chef canadien, dans leur phase finale. Les ministres du Commerce extérieur des trois pays se rencontraient à Montréal au début d'avril¹² puis les négociateurs et les groupes de travail faisaient de même à Mexico pendant la dernière semaine d'avril¹³ et à Washington la première semaine de juin¹⁴. A l'issue de ces rencontres, M. Michael Wilson, le ministre canadien du Commerce, se déclarait confiant que les progrès accomplis puissent entraîner le dépôt d'un texte final à la fin du mois de juillet¹⁵. Les questions délicates qui subsistent encore concernent notamment le pourcentage du contenu nord-américain des automobiles, les investissements, l'énergie et l'agriculture¹⁶.

D- Les politiques d'immigration

D'importantes décisions marquaient le trimestre en matière d'immigration. Peu avant l'ajournement de l'été, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bernard Valcourt, saisissait le Parlement d'un vaste projet de réaménagement de la Loi canadienne sur l'immigration de 1976 qui, évalue-t-il, ne correspond plus à la réalité actuelle marquée par un afflux croissant de demandes. Ces mesures énumérées dans un document intitulé «Pour une politique d'immigration adaptée aux années 1990» reformeraient le système de gestion de l'immigration, la protection contre les abus et l'admissibilité au statut de réfugié¹⁷.

Ainsi, la loi modifiée établirait un nouveau système de gestion composé de trois catégories dont deux contingenteront le nombre d'immigrants. Seule la catégorie regroupant les proches parents, les personnes reconnues réfugiées et certains investisseurs, ne sera pas limitée, les autres – dont les parents éloignés, les réfugiés parrainés ou les immigrants indépendants – verraient leurs demandes traitées par ordre de présentation ou selon leur excellence, et l'on reporterait à l'année suivante les requêtes excédentaires aux limites prévues par le plan annuel d'immigration. En outre, dans la sélection et le traitement des demandes, le gouvernement pourrait prescrire le lieu d'établissement des candidats selon leurs compétences professionnelles. Quant au contrôle des abus, le gouvernement prévoit des sanctions plus sévères pour

12. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 6 avril 1992, pp. B1 et B8, 8 avril 1992, p. B2 et 9 avril 1992, p. B7; Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 7 avril 1992, p. A5 et 9 avril 1992, p. A5.

13. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 5 mai 1992, pp. B1 et B16; *Le Devoir*, 6 mai 1992, p. A2.

14. Marie TISON, *Le Devoir*, 2 juin 1992, p. A4.

15. Rollande PARENT, *Le Devoir*, 12 juin 1992, p. A5; voir aussi Catherine LECONTE, *Le Devoir*, 9 mai 1992, p. B3; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 6 mai 1992, p. B8.

16. Voir Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 22 juin 1992, pp. B1 et B4, 26 juin 1992, pp. B1 et B2 et 29 juin 1992, p. B3.

17. Emploi et Immigration Canada, *Pour une politique d'immigration adaptée aux années 90*, Ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa, juin 1992, 36p.; Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 92-25*, juin 1992; Chantal HÉBERT, *Le Devoir*, 17 juin 1992, pp. A1 et A4; Stanislas OZIEWICK, *The Globe and Mail*, 17 juin 1992, pp. A1 et A5.

les passeurs de migrants clandestins, de nouveaux pouvoirs de fouille et de saisie pour les agents d'immigration, la possibilité de prendre les empreintes digitales et/ou de photographier les revendicateurs au statut de réfugié et l'exclusion d'individus sans casier judiciaire qui ont des liens avec des organisations criminelles ou terroristes. Enfin, afin de simplifier l'admissibilité au statut de réfugié, le processus de sélection serait ramené à une seule étape au lieu de deux.

Par ailleurs, le ministre Valcourt annonçait le 4 mai la suppression de la dispense de visa de visiteur pour les citoyens du Belize, du Lesotho, du Malawi, du Paraguay, des Seychelles, du Surinam, de l'Uruguay et de la Zambie¹⁸. D'autre part, le 27 avril, le programme pour les employés de maison étrangers, appelé désormais programme pour les aides familiaux résidents, entré en vigueur¹⁹. Soulignons que les critères d'admissibilité à ce programme comprennent désormais l'exigence d'un niveau d'études équivalant à une douzième année au Canada tandis que les employeurs devront fournir une preuve de leur solvabilité financière.

Enfin, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration révélait au cours du trimestre ses statistiques les plus récentes concernant les renvois de requérants jugés inadmissibles au statut de réfugié. Ainsi, en 1991, 4 400 renvois ont été effectués, soit 1600 de plus qu'en 1990 et 2000 de plus qu'en 1989. Pour les deux premiers mois de 1992, ce nombre s'élève déjà à 1202 expulsions²⁰.

E — Organisations et réunions internationales

1 — L'ONU

Le Premier ministre canadien profitait de la visite à Montréal le 24 mai du Secrétaire général des Nations Unies pour traiter des problèmes de fonctionnement, financier et institutionnel, des Nations Unies²¹. Notant qu'à mi-chemin de l'année moins de quinze pays ont versé intégralement leurs cotisations à l'ONU, M. Mulroney exhortait les pays débiteurs à payer leur quote-part, une négligence qui selon lui transforme le Secrétaire général en «mendiant des temps modernes». Il réitérait également sa position en faveur d'une recomposition du Conseil de sécurité pour l'élargir à l'Allemagne et au Japon et voyait d'un bon oeil les modifications aux lois de ces pays pour permettre à leurs soldats de participer aux opérations de paix. Le Premier ministre souscrivait enfin à la proposition de création d'un fonds d'urgence pour les mis-

18. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 92-17*, 4 mai 1992; Estanislao OZIEWICK, *The Globe and Mail*, 5 mai 1992, p. A5.

19. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 92-16*, 27 avril 1992; Joséé BOILEAU, *Le Devoir*, 29 avril 1992, p. A3.

20. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 92-13*, 7 avril 1992.

21. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 24 mai 1992; André PICARD, *The Globe and Mail*, 25 mai 1992, p. A8.

sions de maintien de la paix et à un accroissement des pouvoirs de dépenser de l'ONU afin de rendre plus efficace et rapide ce type d'intervention.

Par ailleurs, dans ce contexte de sollicitation de plus en plus grande pour des opérations onusiennes, le Canada envisageait sérieusement de reconsidérer son engagement à Chypre (cf. la visite de Mme McDougall en Europe). D'un autre côté, il augmentait son contingent au sein de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge²² et dépêchait un important contingent vers Sarajevo (cf. le conflit en ex-Yougoslavie).

2 – Le FMI et la Banque mondiale

Un sujet, l'assistance à l'ex-URSS, a dominé les réunions du printemps du FMI et de la BM. La réunion du Comité intérimaire du Conseil des Gouverneurs s'est tenue les 27 et 28 avril à Washington et celle du Comité de développement le 28 avril²³. Elles ont été précédées par les réunions du Groupe des Vingt-Quatre, du Groupe des Dix (présidée par le ministre canadien des Finances) et du Groupe des Sept. L'adhésion de quatorze des quinze ex-républiques soviétiques au FMI a alors été approuvée et treize d'entre elles ont fait leur entrée à la Banque mondiale. De plus, les ministres du Groupe des Sept ont réaffirmé leur engagement à soutenir les réformes en Russie en fournissant l'assistance financière de \$24 milliards annoncée récemment et en créant un fonds international de stabilisation du rouble.

3 – La Conférence de Lisbonne sur l'aide à l'ex-URSS

L'aide économique aux pays de l'ancienne Union soviétique a également retenu l'attention des soixante pays dont le Canada qui participent à la Conférence de coordination sur l'aide à l'ex-URSS. La deuxième réunion de cette conférence s'est tenue à Lisbonne les 23 et 24 mai et la secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, coprésidente du Groupe de travail sur l'aide alimentaire, y a de nouveau participé. Les délégués ont alors convenu de privilégier l'assistance technique dans les secteurs de l'agriculture, la santé, le logement et l'énergie. Leur prochaine réunion doit avoir lieu au Japon cet automne²⁴.

4 – Le GATT

Un appel pour une conclusion rapide des négociations de l'Uruguay Round était lancé par plusieurs tribunes auxquelles participait le Canada que ce soit lors de la réunion des ministres de l'Agriculture du Groupe de Cairns à

22. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 133*, 22 juin 1992.

23. Voir *Bulletin du FMI*, 18 mai 1991(sic), vol. 21, no 10, pp. 145-154; *Le Devoir*, 28 avril 1992, p. A5; Colin MacKENZIE, *The Globe and Mail*, 28 avril 1992, pp. A1 et A2.

24. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 107*, 21 mai 1992; Affaires extérieures et Commerce extérieur, *Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est*, été 1992, pp.10-11.

Genève en juin²⁵ ou lors de la rencontre des ministres du Commerce de la Quadrilatérale au Japon en avril²⁶. Les hauts fonctionnaires des pays membres du GATT se retrouvaient à Genève en juin²⁷ mais les négociations piétinaient toujours à la fin du trimestre.

5 – L'OEА

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures assistait du 18 au 23 mai à Nassau, aux Bahamas, à la 22^e Assemblée générale de l'Organisation des États américains qui s'ouvrait cette année avec en toile de fond les crises politiques au Pérou et en Haïti. Mme McDougall développait d'ailleurs le thème de la démocratie en s'adressant aux participants et soulignait l'importance que pourrait jouer à cet égard l'Unité pour la promotion de la démocratie (UPD) créée en 1991²⁸. Bien que «décue» du peu de progrès réalisé pour la mise en oeuvre de cet organisme, Mme McDougall annonçait néanmoins un versement de \$1 million à l'UPD afin de permettre la réalisation de son mandat²⁹.

6 – Le Sommet de Rio

Vingt ans après Stockholm, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) qui se tenait à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin voyait défiler à sa tribune 117 chefs d'État et de gouvernement et 178 délégations nationales. Outre les 27 principes de la Charte de la Terre et l'Agenda 21, un catalogue de 800 pages où sont énumérées les propositions d'action de la CNUED, trois autres documents étaient alors rédigés avec plus ou moins de difficulté, à savoir les conventions sur les forêts, le changement climatique³⁰ et la biodiversité³¹. Le Canada acceptait de ratifier chacun de ces documents.

La représentation canadienne à Rio était formée par une imposante délégation composée de fonctionnaires, gens d'affaires, responsables d'organismes non gouvernementaux et de deux ministres, M. Jean Charest, ministre de l'Environnement, et M. John Crosbie, ministre des Pêcheries. Le Premier ministre canadien, à l'instar de la plupart de ses homologues, ne rejoignait sa délégation que pour la dernière étape des travaux.

25. Voir *The Globe and Mail*, 29 juin 1992, p. B4.

26. Voir Darryl GIBSON, *The Globe and Mail*, 25 avril 1992, p. B3; David THURBER, *The Globe and Mail*, 27 avril 1992, pp. B1 et B5.

27. Philippe DEBEUSSCHER, *Le Devoir*, 18 juin 1992, p. A5; *The Globe and Mail*, 23 juin 1992, p. B3.

28. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 96*, 14 mai 1992 et *Déclaration no 92/19*, 19 mai 1992.

29. Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, *Communiqué no 103*, 19 mai 1992.

30. Au sujet de la convention sur les changements climatiques, lire les articles de Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 10 juin 1992, pp. A1 et A4 et 11 juin 1992, pp. A1 et A4 et de James RUSK, *The Globe and Mail*, 5 juin 1992, p. A4.

31. Pour un bilan des textes signés, voir notamment *Le Monde*, 16 juin 1992, p. 14.

Ce passage de deux jours du Premier ministre était marqué par la signature de la convention sur la biodiversité, un texte qui ralliait l'ensemble des pays sauf les États-Unis qui y voyaient une menace pour leur industrie biotechnologique. M. Mulroney devait tenter, sans succès, d'infléchir la position du Président américain sur cette question³². Par ailleurs, le Premier ministre canadien annonçait plusieurs engagements monétaires³³. Ainsi, une aide de \$50 millions sera donnée sous forme d'assistance humanitaire aux victimes de la sécheresse en Afrique australe, \$25 millions iront au nouveau Fonds pour l'environnement mondial, \$16,6 millions seront consacrés à un projet sur les forêts pluviales et \$8 millions seront versés à l'Institut de gestion des forêts de l'Association des nations du Sud-est asiatique. Un élargissement du mandat du Centre de recherche pour le développement international (CRDI) afin que cet organisme puisse mettre l'accent sur le développement durable est également prévu et une conversion de la dette de l'aide publique au développement sera offerte à huit pays en échange de la réalisation de projets environnementaux. Les pays qui pourront bénéficier de ces opérations de conversion sont le Brésil, la Colombie, Cuba, la République dominicaine, le Salvador, le Guatemala et le Pérou. Le Premier ministre proposait enfin que l'idée d'une Charte des droits et des responsabilités vis-à-vis de la Terre soit reprise et proposait 1995, date marquant le 50^e anniversaire de l'ONU, pour l'élaboration de cette charte³⁴.

D'une manière générale, le Canada s'impliquait dans les travaux de la conférence en suivant particulièrement l'évolution de deux dossiers, ceux de la surpêche et de la gestion des forêts. Sur ce dernier point, le ministre canadien de l'Environnement se disait déçu que le texte final obtenu après de vifs débats, qui est une déclaration et non une convention, n'impose pas de limitation précise à l'exploitation des forêts et ne fixe pas de normes juridiques internationales³⁵. Sur le premier point, le Canada, qui avait fait campagne pour un renforcement du droit international en vue d'empêcher la surpêche en haute mer, voyait sa proposition de tenir une conférence internationale sur cette question recevoir l'aval des participants³⁶.

Dressant le pour et le contre de ces deux semaines d'activités, le Premier ministre canadien notait que les objectifs du Canada avaient été atteints notamment en ce qui concerne la surpêche et concluait que cet événement avait surtout canalisé l'attention des pays sur l'environnement et mobilisé la coopération internationale³⁷.

32. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 2 juin 1992, pp. A1 et A4 et 12 juin 1992, pp. A1 et A4; James RUSK, *The Globe and Mail*, 12 juin 1992, pp. A1 et A4.

33. Pour les détails de chacune de ces mesures, voir l'un des cinq communiqués ou le discours publiés le 12 juin 1992 par le Cabinet du Premier ministre.

34. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 12 juin 1992.

35. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 15 juin 1992, pp. A1 et A4; James RUSK, *The Globe and Mail*, 6 juin 1992, p. A4 et 15 juin 1992, pp. A1 et A8.

36. *The Globe and Mail*, 8 juin 1992, p. A1; Isabel VINCENT et James RUSK, *The Globe and Mail*, 13 juin 1992, pp. A1 et A4.

37. James RUSK et Isabel VINCENT, *The Globe and Mail*, 15 juin 1992, pp. A1 et A8.

F — Les relations canado-américaines

1 — La visite du Premier ministre aux États-Unis

Dans un contexte où la liste des différends commerciaux canado-américains s'allonge, le Premier ministre canadien effectuait les 20 et 21 mai une visite de travail à Washington. M. Mulroney qualifiait «d'indéniablement injustes» les agissements américains et demandait la fin de ce «harcèlement» économique. Répondant aux propos de M. Mulroney, M. Bush s'engageait à porter une plus grande attention aux disputes commerciales et à examiner ces problèmes suffisamment tôt pour éviter tout développement excessif³⁸.

La politique internationale marquait la dernière partie de cette visite puisque M. Mulroney y vouait un discours consacré aux défis du lendemain de la guerre froide³⁹. Il rappelait l'importance d'une réponse collective de l'Ouest encore trop «timide» et «hésitante» aux besoins des nouvelles démocraties et jugeait essentiel «un engagement actif et constructif des États-Unis» pour gérer le rythme du changement international. M. Mulroney terminait son discours par la présentation d'un plan d'action destiné à contrer la prolifération nucléaire (cf. aperçu général).

2 — Les questions commerciales

La rencontre annuelle entre les ministres canadien et américain du Commerce consacrée au bilan de la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange avait lieu à Washington le 9 juin⁴⁰. A cette occasion, les ministres rendaient public le rapport, favorable au Canada, du groupe spécial sur le traitement des frais d'intérêts non hypothécaires et convenaient d'adopter de nouvelles normes pour le contre-plaqué cet automne.

D'autres différends, portés à l'attention du GATT ou de groupes binationaux, évoluaient au cours du trimestre. En mai, un groupe binational tranchait lui aussi en faveur du Canada dans l'affaire des droits compensateurs touchant le porc vivant⁴¹. De plus, un groupe spécial du GATT confirmait le 30 avril le bien-fondé de plaintes faites par le Canada quant aux pratiques des États-Unis à l'égard du commerce de la bière et son rapport était adopté en juin par le Conseil du GATT⁴². La prochaine étape consistera en négociations bilatérales sur la façon de mettre en pratique les recommandations du GATT. D'autre part,

38. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 24 avril 1992; Marie TISON, *Le Devoir*, 21 mai 1992, pp. A1 et A4; Colin MACKENZIE, *The Globe and Mail*, 21 mai 1992, pp. A1 et A2.

39. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 21 mai 1992; Colin MACKENZIE, *The Globe and Mail*, 22 mai 1992, pp. A1 et A2.

40. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 118*, 9 juin 1992; Marie TISON, *Le Devoir*, 10 juin 1992, p. A5.

41. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 106*, 20 mai 1992.

42. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 79*, 30 avril 1992 et *Communiqué no 130*, 19 juin 1992; John SAUNDERS, *The Globe and Mail*, 20 juin 1992, p. B3; *Le Devoir*, 20 juin 1992, p. B3.

les États-Unis acceptaient que le Canada n'applique qu'en septembre 1993 les dispositions concernant l'accès aux marchés et la livraison de la bière américaine, ce qui règle provisoirement ce différend⁴³.

Dans le dossier des droits compensateurs sur le bois d'œuvre, le Canada rejetait une proposition faite au début d'avril par quatre membres du Congrès puis présentait à la fin du mois ses arguments devant le Département américain du Commerce⁴⁴. Le Département américain affirmait le 15 mai l'existence de subventions déloyales de 6,51 %, ce qui représente une baisse du taux de 14,48 % initialement établi⁴⁵. Le Canada en appelait néanmoins de cette décision⁴⁶.

Le trimestre se terminait par la résurgence du conflit de l'acier alors que l'industrie sidérurgique américaine exigeait la tenue d'enquêtes sur les pratiques commerciales de plusieurs pays dont le Canada. Le Canada, qui avait essayé d'éviter que son industrie ne soit visée par cette action, décidait de riposter en ordonnant ses propres demandes d'enquêtes⁴⁷.

G — Le Canada et l'espace européen

1 — Le séjour en Europe de la ministre McDougall

Du 28 mai au 5 juin, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mme Barbara McDougall, consacrait l'essentiel d'un séjour européen à des questions de sécurité et de maintien de la paix⁴⁸. Un arrêt en Croatie initialement prévu pour saluer les soldats canadiens œuvrant au sein des missions de l'ONU et de la CE était annulé au dernier moment⁴⁹. Après l'Allemagne où Mme McDougall rencontrait le 28 mai le nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, afin de discuter notamment de la situation en Yougoslavie, la ministre se rendait successivement en Turquie, à Chypre et en Grèce afin

43. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 25 avril 1992, pp. B1 et B2; *Le Devoir*, 27 avril 1992, p. 5; voir aussi Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 72*, 14 avril 1992; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 2 avril 1992, p. B3, 13 avril 1992, p. B2, 14 avril 1992, p. B6 et 18 avril 1992, p. B3; *Le Devoir*, 2 avril 1992, p. A5, 11 avril 1992, pp. B1 et B2, 14 avril 1992, p. A5 et 15 avril 1992, p. A5.

44. John SAUNDERS, *The Globe and Mail*, 8 avril 1992, p. B2; Marie TISON, *Le Devoir*, 8 avril 1992, p. A5.

45. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 100*, 15 mai 1992; John SAUNDERS et Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 16 mai 1992, pp. A1 et A2; *Le Devoir*, 16 mai 1992, p. B5.

46. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 138*, 25 juin 1992.

47. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 143*, 30 juin 1992; voir aussi, Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 5 juin 1992, pp. A1 et A2; Catherine LECONTE, *Le Devoir*, 5 juin 1992, p. A5.

48. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 112*, 27 mai 1992.

49. *The Globe and Mail*, 29 mai 1992, p. A9.

d'évaluer les perspectives d'un règlement politique à Chypre. Le Canada qui est présent sur cette île depuis 1964 envisage avec sérieux le retrait de ses forces stationnées dans cette région⁵⁰. Ces escales permettaient à Mme McDougall de s'entretenir avec les principaux acteurs concernés par cette question dont les Premiers ministres et ministres des Affaires étrangères turcs et grecs et le Président chypriote, M. Georges Vassiliou. Une rencontre souhaitée par le Canada avec le président de la République turque de Chypre du Nord, M. Rauf Denktash, ne se concrétisait pas⁵¹. A l'issue de ces entretiens, Mme McDougall confirmait que le Canada maintiendra son contingent militaire dans l'île mais précisait que cette décision serait sujette à révision si les négociations portant sur la réunification ne progressent pas d'ici un ou deux ans⁵². D'Athènes, Mme McDougall s'envolait pour Oslo afin d'assister aux réunions du Conseil de l'Atlantique Nord, du Conseil de Coopération de l'Atlantique Nord et de la Conférence extraordinaire sur les FCE.

2 – La Communauté européenne

Le dossier de la surpêche continuait à être un irritant majeur dans les relations du Canada avec la Communauté européenne. Cette question dominait les entretiens du Premier ministre canadien avec le président de la Commission européenne et le Premier ministre portugais à Ottawa en avril⁵³ et ceux de Mme MacDougall avec son homologue portugais à Lisbonne en mai⁵⁴. Les occasions offertes par le Sommet de Rio sur l'environnement⁵⁵ ainsi que par la tenue d'une conférence internationale sur les pêches au Mexique⁵⁶ étaient également saisies par les autorités canadiennes pour attirer l'attention de la communauté internationale sur cette question. Si le début du trimestre n'était pas marqué par un changement dans les positions des deux parties⁵⁷, le mois de juin toutefois s'ouvrait sur l'annonce d'un moratoire de la pêche par la CE au large des côtes de Terre-Neuve⁵⁸. Le Canada envisageait pour sa part de faire de même dans les limites de ses eaux territoriales⁵⁹. D'autres mesures seront considérées à la prochaine réunion de l'OPANO qui se tiendra en septembre⁶⁰.

50. Voir Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 28 mai 1992, p. A6; *La Presse*, 28 mai 1992, p. E7.

51. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 2 juin 1992, p. A7; *The Ottawa Citizen*, 2 juin 1992, p. A8; *La Presse*, 3 juin 1992, p. B4; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 1^{er} juin 1992, p. A8.

52. *Le Devoir*, 2 juin 1992, p. A7; *La Presse*, 2 juin 1992, p. C6.

53. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 21 avril 1992; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 16 avril 1992, p. A7.

54. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 107*, 21 mai 1992.

55. *The Globe and Mail*, 9 avril 1992, p. A4.

56. *Le Devoir*, 7 mai 1992, p. A2.

57. *Le Devoir*, 2 avril 1992, p. A5, 3 avril 1992, p. A5 et 4 avril 1992, p. 1; Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 3 avril 1992, pp. A1 et A6 et 4 avril 1992, p. 4.

58. *Le Devoir*, 2 juin 1992, p. A2; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 2 juin 1992, pp. A1 et A2.

59. Kevin COX, *The Globe and Mail*, 6 juin 1992, pp. A1 et A2.

60. Voir Tom McDUGALL, *The Globe and Mail*, 16 mai 1992, p. B3; Kevin COX, *The Globe and Mail*, 11 mai 1992, p. A5.

3 – La France

En visite officielle en France pour commémorer les événements de Vimy et de Dieppe, le Premier ministre canadien avait le 8 avril un court entretien avec le président François Mitterrand. Leurs discussions portaient sur certains dossiers commerciaux, bilatéraux ou internationaux⁶¹.

D'autre part, le 10 juin, le Tribunal d'arbitrage international rendait sa décision à propos de la juridiction des espaces maritimes au large de Terre-Neuve et de Saint-Pierre-et-Miquelon, un litige de longue date entre le Canada et la France. En vertu de cette décision, bien accueillie au Canada, une zone de 24 milles marins à l'ouest, de 12 milles marins à l'est et un long corridor étroit de 10,5 milles vers le sud sont attribués aux îles françaises, ce qui selon le communiqué gouvernemental émis à cette occasion représente «une infime partie» de ce que la France cherchait à obtenir⁶². Cette question réglée, les discussions bilatérales devront être entreprises sur la gestion des ressources halieutiques et la limitation des quotas de pêche⁶³.

4 – La Grèce

Outre Mme McDougall, un autre ministre canadien se rendait en Grèce au cours du trimestre. Il s'agit du ministre d'État aux Finances et à la Privatisation, M. John McDermid, qui y dirigeait une mission commerciale du 1^{er} au 6 mai. Plusieurs rencontres étaient prévues pour M. McDermid et les représentants des sept entreprises canadiennes qui l'accompagnaient⁶⁴.

5 – Le conflit en ex-Yougoslavie

«Nous reconnaissons, par cette décision, les nouvelles réalités de la région (et demandons) encore à toutes les parties de faire cesser la violence»⁶⁵. C'est en ces termes que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait la reconnaissance par le Canada de la Bosnie-Herzégovine comme État indépendant le 8 avril. Cet appel au calme de même que ceux formulés par l'ONU, la CE et la CSCE n'empêchaient pas la poursuite des combats et la rupture continue des cessez-le-feu⁶⁶. En mai, la situation se dégradant encore, le gouvernement canadien rappelait le 24 son ambassadeur à Belgrade, M. James

61. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 25 mars 1992; Manon CORNELLIER, *Le Devoir*, 9 avril 1992, p. A2; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 8 avril 1992.

62. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 119*, 10 juin 1992; Marie TISON, *Le Devoir*, 11 juin 1992, pp. A1 et A4; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 11 juin 1992, p. A4.

63. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 122*, 11 juin 1992.

64. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 80*, 30 avril 1992.

65. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 67*, 8 avril 1992.

66. Voir Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 74*, 15 avril 1992, *Communiqué no 75*, 22 avril 1992, *Communiqué no 94*, 12 mai 1992 et *Communiqué no 109*, 21 mai 1992.

Bissett, pour fins de consultation⁶⁷. Il était également décidé de fermer les consulats de Yougoslavie à Toronto et à Vancouver et de suspendre les droits d'atterrissage de la ligne aérienne yougoslave au Canada. Quelques jours plus tard, ces sanctions étaient élargies à un embargo contre les marchandises en provenance de la Serbie et du Monténégro tel que stipulé par la résolution 757 du Conseil de Sécurité⁶⁸.

Le 8 juin, le Conseil de Sécurité approuvait dans sa résolution 758 le déploiement d'un groupe d'observateurs militaires dans la région. Dirigés par le brigadier-général canadien, M. Lewis MacKenzie, chef d'état-major de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU), les observateurs se rendaient à Sarajevo pour s'assurer de l'existence de conditions de paix durable pour acheminer l'aide humanitaire. Ces conditions réunies, près de 800 soldats canadiens basés à Daruvar, en Croatie, avec la FORPRONU étaient réaffectés à la sécurité de l'aéroport de Sarajevo et s'y déployaient le 30 juin⁶⁹. En fin de trimestre, l'aéroport de Sarajevo sous l'autorité exclusive des Nations Unies se préparait à accueillir les vols humanitaires.

H — Le Canada et la CEI

1 — Les ex-républiques de l'Union soviétique

Le Canada établissait le 21 mai des relations diplomatiques avec le Bélarus, le Kazakhstan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan après qu'il eut reçu l'assurance que ces pays respectent divers engagements internationaux notamment concernant les accords de désarmement, le Traité de non-prolifération et la CSCE⁷⁰. L'ambassadeur du Canada en Russie était accrédité auprès de ces quatre pays. Par ailleurs, en avril, le Canada avait accordé un traitement tarifaire préférentiel à six pays de l'ancienne Union soviétique, soit l'Ukraine, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, l'Arménie et la Russie⁷¹.

2 — La Russie

Du 18 au 20 juin, le Président russe, Boris Elstine, effectuait une visite d'État au Canada. En plus de ses appels lancés aux investisseurs canadiens⁷², M. Elstine profitait également de ce court séjour pour signer trois ententes

67. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 120*, 10 juin 1992; Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 92/24*, 10 juin 1992; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 11 juin 1992, pp. A1 et A2; *Le Devoir*, 30 juin 1992, p. 7; Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 30 juin 1992, pp. A1 et A2.

68. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 24 mai 1992; *Le Devoir*, 25 mai 1992, pp. A1 et A4; André PICARD et Paul KORING, *The Globe and Mail*, 25 mai 1992, pp. A1 et A2.

69. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 114*, 31 mai 1992.

70. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 108*, 21 mai 1992.

71. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 71*, 10 avril 1992.

72. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 19 juin 1992, pp. A1 et A6 et 20 juin 1992, pp. A1 et A2; *Le Devoir*, 20 juin 1992, pp. A1 et A4.

destinées à consolider les relations entre le Canada et la Russie. Il s'agit d'un accord de commerce, d'un traité de coopération politique et d'un accord de coopération dans l'Arctique tandis que le Premier ministre par intérim et le ministre de l'Agriculture de la Russie paraphaient une déclaration sur la reconversion des industries de la défense et un mémoire d'entente sur la coopération agricole⁷³. Le Canada annonçait aussi lors de cette visite la création d'un programme de \$10 millions pour la formation de gestionnaires russes, un financement accru de son programme d'assistance technique, un apport de \$30 millions échelonnés sur trois ans à l'amélioration de la sécurité nucléaire et une aide de \$5 millions pour l'achat de fournitures médicales⁷⁴. Plus tôt en avril, lors de la visite du ministre russe de l'Économie, le Canada avait établi une ligne de crédit de \$100 millions pour la vente de biens d'équipements et de services canadiens et réactivé un crédit de \$62 millions pour l'achat de produits alimentaires autres que le blé⁷⁵.

3 – L'Ukraine

Le gouvernement canadien s'employait ce trimestre-ci à consolider ses relations économiques avec l'Ukraine. En plus de lui accorder un traitement tarifaire préférentiel, il autorisait la Société pour l'expansion des exportations (SEE) à verser au début de mai sa première allocation sur la ligne de crédit approuvée en février dernier en finançant, pour un coût de \$28 millions, l'impression de la nouvelle monnaie ukrainienne par une compagnie canadienne⁷⁶. On apprenait également que le Canada ajoutera un délégué commercial à son ambassade de Kiev et qu'une délégation commerciale est prévue durant l'été⁷⁷. Le secteur de l'énergie étant un domaine d'action privilégié par le Canada dans ses relations avec l'Ukraine, le ministre de l'Énergie, M. Jake Epp, se rendait à Kiev durant la deuxième quinzaine de mai (cf. chronologie thématique).

I — Le Canada, l'Amérique latine et les Antilles

1 – Haïti

Plus de six mois après le coup d'État qui a renversé le président Jean-Bertrand Aristide, la situation politique en Haïti marquait peu de progrès.

73. Voir l'un des nombreux communiqués émis le 19 juin par le Cabinet du Premier ministre.

74. Voir trois des communiqués émis le 19 juin 1992 par le Cabinet du Premier ministre.

75. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqués no 91 et no 92*, 11 mai 1992; voir aussi Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 128*, 19 juin 1992.

76. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 87*, 8 mai 1992.

77. Voir Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Déclaration no 92/17*, 28 avril 1992.

L'enlèvement de la crise haïtienne était à l'ordre du jour de la réunion annuelle de l'OEA et l'organisation interaméricaine convenait de renforcer les sanctions contre Haïti tout en fournissant une aide humanitaire à la population civile. Le Canada octroyait ainsi \$5 millions en denrées alimentaires et en fournitures médicales⁷⁸ et gelait les avoirs du gouvernement haïtien sur son territoire⁷⁹. En juin, de passage au Venezuela, le Premier ministre canadien se déclarait mécontent de l'impasse des négociations pour un retour du Président en exil et confirmait que de nouvelles actions étaient présentement à l'étude⁸⁰.

2 – Le Pérou

Après que le Président péruvien, M. Alberto Fujimori, eut annoncé le 5 avril la dissolution du Parlement et la suspension de garanties constitutionnelles dans son pays, l'OEA tenait à Washington une réunion spéciale à laquelle participait la secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada. Mme McDougall déclarait lors de son discours qu'en dépit de la gravité des problèmes du Pérou, «rien ne justifie la suppression d'institutions démocratiques» et ajoutait que le Canada «incitera les ministres (de l'OEA) à préparer un programme de sanctions» si aucun changement significatif n'est apporté⁸¹. Les ministres de l'OEA condamnaient les actions du président Fujimori mais ne s'engageaient pas dans la voie des sanctions économiques. Deux missions auxquelles participait le Canada étaient envoyées au Pérou et en mai, Mme McDougall notait quelques signes encourageants tout en insistant pour une poursuite des pressions et un retour rapide de la démocratie. Au niveau bilatéral, le Canada décidait de modifier ses relations avec «un régime qui prive son peuple de la démocratie» en suspendant son aide directe au gouvernement⁸².

3 – Aide humanitaire et au développement

En avril, le Canada versait \$150 000 en secours d'urgence aux victimes d'une éruption volcanique qui frappait le Nicaragua⁸³ et annonçait qu'il fournira près de \$5 millions à des organisations non gouvernementales et des groupes d'aide du Salvador pour la réalisation de projets destinés à soutenir les institutions démocratiques, les droits de la personne et à soulager la pauvreté⁸⁴.

78. Affaires extérieures et Commerce extérieur, *Communiqué no 101*, 17 mai 1992.

79. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 117*, 5 juin 1992.

80. *The Globe and Mail*, 15 juin 1992, p. A1.

81. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 92/15*, 13 avril 1992; *Le Devoir*, 14 avril 1992, p. A4; *The Globe and Mail*, 14 avril 1992, p. A9; voir aussi *Le Devoir*, 15 avril 1992, p. A6 et Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 66*, 7 avril 1992.

82. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 92/19*, 19 mai 1992.

83. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 92-11*, 13 avril 1992.

84. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 92-10*, 13 avril 1992.

J — Le Canada et le Moyen-Orient

1 — Les pourparlers de paix au Moyen-Orient

Les pourparlers multilatéraux de paix sur le Moyen-Orient se poursuivaient au niveau des différents comités et, en sa qualité de président du Groupe de travail sur les réfugiés, le Canada accueillait à Ottawa du 13 au 15 mai la première réunion de cette commission⁸⁵. La Syrie, le Liban et Israël choisissaient de ne pas se présenter à cette première réunion. Après avoir examiné des propositions d'action dans des domaines tels que la réunion des familles, le développement des ressources humaines ou la santé publique, les délégués présents signaient une déclaration finale qui rappelle la nature politique du problème des réfugiés, sans toutefois évoquer la délicate question du droit au retour des Palestiniens de la diaspora. Le président, M. Marc Perron, entend réunir de nouveau ce comité à l'automne et tentera d'amener les trois pays absents à la table des négociations.

2 — L'Iraq

Le gouvernement canadien débloquait au cours du trimestre une partie des actifs irakiens gelés au Canada dans le but d'acheter des aliments et des médicaments pour la population irakienne. Près de \$ 2 millions en produits seront ainsi distribués sous la supervision du *Global Ed-Med Supplies*, un organisme d'aide canadien⁸⁶.

3 — La Libye

À l'instar de plusieurs autres pays, le Canada appliquait le 15 avril la résolution 748 du Conseil de sécurité de l'ONU qui préconise un embargo sur les liaisons aériennes et les livraisons d'armes avec la Libye tant que ce pays persévéra dans son refus de ne pas collaborer aux enquêtes sur les attentats contre les avions de la PanAm et de l'UTA en 1988 et 1989. Les interdictions décrétées par le Canada comprennent notamment l'exportation d'armes et entravent les liaisons aériennes⁸⁷.

85. Patrick MARTIN, *The Globe and Mail*, 3 avril 1992, p. A9; Linda HOSSIE, *The Globe and Mail*, 7 mai 1992, p. A11, 15 mai 1992, p. A7 et 16 mai 1992, p. A8; *Le Devoir*, 7 mai 1992, p. A6 et 16 mai 1992, p. A8.

86. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 110*, 22 mai 1992; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 23 mai 1992, p. A3.

87. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 73*, 15 avril 1992.

K — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

1 — L'Afrique du Sud

Au début du mois d'avril, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est rendue en Afrique du Sud, une région qui n'avait pas reçu la visite d'un ministre canadien depuis près de trente ans. Mme McDougall y a rencontré le président de Klerk et M. Nelson Mandela, des leaders ecclésiastiques et communautaires, des universitaires et des gens d'affaires. Tout en confirmant le soutien du Canada au processus de négociations constitutionnelles présentement en cours, la ministre a cependant dénoncé la violence quotidienne, un «terrible fléau» qui mine les efforts démocratiques en Afrique du Sud et qui doit disparaître pour faciliter les investissements étrangers⁸⁸. Enfin, bien que la visite de Mme McDougall ait coïncidé avec la décision de la CE de lever son embargo sur le pétrole, la position canadienne sur les sanctions demeurerait inchangée et liée à des progrès dans la chute de l'apartheid.

2 — Le Gabon

Le président du Gabon, M. El Hadj Omar Bongo, s'arrêtait au Canada du 7 au 10 juin avant de se rendre au Sommet de la Terre de Rio. M. Bongo rencontrait brièvement le Premier ministre canadien avant de consacrer le reste de son séjour aux gens d'affaires et dirigeants politiques du Québec. Il visitait notamment les installations hydro-électriques de la Baie James⁸⁹.

3 — Le Zaïre

La ministre des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique Landry devait recevoir à Ottawa le 30 juin le président de la Conférence nationale souveraine du Zaïre, M. Laurent Monsengwo-Pasinya, pour discuter de la situation politique dans ce pays. Le Canada est disposé à soutenir le processus électoral qui pourrait découler de la Conférence nationale⁹⁰.

L — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1- Le voyage en Asie du ministre du Commerce extérieur

La Chine et le Japon formaient les deux étapes du voyage du ministre canadien du Commerce extérieur en Asie qui s'échelonnait du 19 au 26 avril.

88. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 92/14*, 8 avril 1992; voir aussi, *Le Devoir*, 8 avril 1992, p. A2; *The Globe and Mail*, 8 avril 1992, p. A8; Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 92/18*, 14 mai 1992.

89. Affaires extérieures et Commerce extérieur, *Communiqué no 116*, 5 juin 1992.

90. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 144*, 30 juin 1992.

Premier ministre depuis l'expulsion de députés canadiens au trimestre dernier et second ministre depuis Tian An Men à se rendre en Chine, M. Wilson dévouait principalement son séjour à la mission commerciale qu'il pilotait. Il s'entretenait à ce propos à Beijing avec des ministres chinois d'agriculture et de télécommunications et à Shanghai discutait avec des responsables de la ville du développement économique de cette région. Le ministre soulevait néanmoins avec ses interlocuteurs chinois la question des droits de la personne et précisait qu'en raison de divergence sur cette question, son voyage ne signifiait pas un rétablissement de relations normales entre le Canada et la Chine⁹¹.

Le ministre Wilson se rendait ensuite au Japon pour assister à la réunion des ministres du Commerce de la Quadrilatérale, dominée encore cette année par la recherche d'une solution aux négociations commerciales multilatérales. M. Wilson profitait aussi de ce séjour pour tenir des discussions bilatérales avec ses vis-à-vis japonais et soulever la question de l'imposition de tarifs douaniers sur certains produits canadiens⁹². Le Japon écartait de nouveau la possibilité de réduire ou d'éliminer ces tarifs. M. Wilson et son homologue japonais, M. Kozo Watanabe, se retrouvaient quelques jours plus tard à Ottawa pour dresser un bilan plus détaillé des relations commerciales canado-japonaises⁹³.

2 – L'Afghanistan

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui se réjouissait en mai du transfert des pouvoirs au Conseil intérimaire de l'Afghanistan rappelait par la même occasion l'importance d'une passation pacifique des pouvoirs et l'appui du Canada à ce processus. La ministre soulignait également la possibilité d'une aide humanitaire directe pour ce pays⁹⁴.

3 – La Thaïlande

La répression de l'armée contre des manifestants et la levée de l'état d'urgence en Thaïlande étaient un moment fort du mois de mai. Le Canada, après avoir déploré le 18 mai ces événements⁹⁵, réagissait deux jours plus tard en annonçant l'imposition d'un moratoire sur les ventes canadiennes de maté-

91. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 69*, 10 avril 1992; Jan WONG, *The Globe and Mail*, 21 avril 1992, pp. A1 et A7; *Le Devoir*, 22 avril 1992, p. A2.

92. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 70*, 10 avril 1992; Daryl GIBSON, *Le Devoir*, 25 avril 1992, p. B1.

93. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 82*, 1^{er} mai 1992.

94. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 83*, 5 mai 1992.

95. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 102*, 18 mai 1992.

riel militaire et la suspension des échanges militaires avec la Thaïlande⁹⁶. La visite que devait effectuer la ministre associée à la Défense au début de juillet était ainsi annulée. L'ambassadeur thaïlandais au Canada était convoqué pour expliquer le comportement de son gouvernement tandis que l'ambassadeur canadien à Bangkok demandait aux autorités du pays la tenue d'une enquête indépendante.

M — Chronologie thématique*

Attaque de l'ambassade iranienne à Ottawa

5 avril :

Une dizaine d'ambassades iraniennes en Occident sont prises d'assaut par des Iraniens en guise de représailles contre l'attaque aérienne faite à l'endroit d'une base du mouvement d'opposition en exil. L'ambassadeur d'Iran au Canada, M. Mohammad Lavassani, blessé durant cet assaut, écrit au gouvernement canadien pour soulever le problème de la sécurité de l'ambassade. (*Le Devoir*, 6 avril 1992, pp. 1 et 4; *The Globe and Mail*, 6 avril 1992, pp. A1 et A6 et 23 avril 1992, p. A5).

Les essais nucléaires français dans le Pacifique Sud

8 avril :

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures se réjouit de la décision du gouvernement français de suspendre son programme d'essais nucléaires dans le Pacifique Sud jusqu'à la fin de 1992. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 68*, 8 avril 1992)

Visites de ministres latino-américains

fin avril :

Le secrétaire aux Relations extérieures du Mexique, M. Fernando Solana se rend au Québec, en Ontario et dans la capitale du 26 au 30 avril (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 78*, 28 avril 1992) tandis que la ministre des Affaires étrangères de Colombie, Mme Noemi Sanin de Rubio, fait de même du 26 au 29 avril (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 76*, 24 avril 1992)

Le barrage hydro-électrique des Trois Gorges

6 mai :

Le quotidien *The Globe and Mail* rapporte que l'Agence canadienne de développement international se retire financièrement du projet des Trois Gorges en Chine après avoir consacré plus de \$17 millions en étude de faisabilité pour ce projet controversé. (Linda Hossie, *The Globe and Mail*, 6 mai 1992)

96. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 195*, 20 mai 1992; *Le Devoir*, 21 mai 1992, p. A4; *The Ottawa Citizen*, 21 mai 1992, p. A6.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Accord aérien entre le Canada et l'Argentine

12 mai :

Le gouvernement canadien annonce la signature d'un accord élargi concernant les services aériens avec l'Argentine. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 93*, 12 mai 1992).

La réunion annuelle de l'OCDE

18 et 19 mai :

Le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, M. Michael Wilson, dirige la délégation canadienne à la réunion annuelle de l'OCDE qui se tient à Paris. (Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 99*, 15 mai 1992).

Voyage en Russie et en Ukraine de M. Epp

20 au 29 mai :

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Jake Epp, effectue une visite de neuf jours en Russie et en Ukraine. De nombreuses rencontres destinées à cultiver les relations entre ces deux pays et le Canada dans le secteur de l'énergie ponctuent ce voyage qui se termine par la signature à Moscou d'une déclaration conjointe prévoyant la tenue de consultations annuelles entre hauts fonctionnaires. (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no 92/49*, 20 mai 1992, *Communiqué no 92/48*, 25 mai 1992, *Discours no 92/46*, 25 mai 1992; *The Globe and Mail*, 30 mai 1992, p. A8).

Mission d'enquête au Kosovo

27 mai :

Une mission d'enquête de la CSCE dirigée par M. David Peel, ambassadeur du Canada aux négociations de la CSCE sur le désarmement, doit se rendre au Kosovo afin d'y examiner la situation militaire. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 113*, 27 mai 1992; *The Ottawa Citizen*, 28 mai 1992, p. A6).

La conférence des ministres de l'Éducation de la Francophonie

15 au 17 juin :

La ville de Montréal accueille la première conférence des ministres de l'Éducation de la Francophonie. Cinq thèmes figurent au menu des discussions dont le soutien à l'enseignement du français, la formation du personnel de l'éducation et la production de matériel didactique. (Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 123*, 11 juin 1992).

Le Canada et l'Éthiopie

21 juin :

Le Canada doit envoyer en Éthiopie une mission d'observation de sept personnes pour surveiller le déroulement des élections régionales prévues dans ce pays le 21 juin. Les membres de cette mission sont MM. David MacDonald, Jessie Flis, Merril Wigginton, Robert Patterson, Warren Ballie et Mmes Janice Baker et Joanne Waugh. (Affaires extérieures et Commerce extérieur, *Communiqué no 131*, 19 juin 1992)

Le Canada est représenté aux cérémonies d'investiture du nouveau Président philippin

30 juin :

C'est le sénateur Consiglio Di Nino qui dirige la délégation canadienne à l'investiture du nouveau président des Philippines, M. Fidel Ramos. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 141*, 29 juin 1991)

II - Les relations extérieures du Québec

(avril-juin 1992)

A — Aperçu général

Alors que le précédent trimestre a été marqué par des séjours, des missions commerciales et des visites officielles à l'étranger, le gouvernement québécois a plutôt joué l'hôte durant ce trimestre en recevant plusieurs dignitaires étrangers. Notons parmi ces invités, le Secrétaire général des Nations Unies, le Directeur général du GATT, le Président russe, le Gouverneur de la province chinoise du Hubei et le président du Gabon.

B — Questions économiques et commerciales

«Si l'on ne peut convenir de solutions satisfaisantes pour l'industrie, le Canada devrait signer une entente bilatérale avec le Mexique sur les vêtements»¹. Ainsi s'exprimait le ministre des Affaires internationales après sa deuxième conférence fédérale-provinciale du trimestre consacrée au commerce. Le Québec demande que les clauses sur les textiles et le vêtement du nouvel accord nord-américain soient identiques à celles inscrites dans l'Accord de libre-échange avec les États-Unis sous peine d'être exclues du texte final. De façon générale toutefois, le gouvernement du Québec demeure favorable au

1. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 3 juin 1992; *Le Devoir*, 4 juin 1992, p. A2 et p. A5; voir aussi Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 13 avril 1992; *La Presse*, 14 avril 1992, cité par *L'Argus*, 14 avril 1992, p. A24.